

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS EPOXY PART A RESINE

Version: 1

Date de la première édition: 06/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	VERNIS EPOXY PART A RESINE
Utilisation de la substance/préparation	verniss de finition bi-composant
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	VERNIS EPOXY PART A RESINE
Composant(s) contribuant aux dangers:	<ul style="list-style-type: none">• produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) - N° Id: 603-074-00-8 - N° CAS: 25068-38-6 Conc. pds.(%): 1 < C <= 5 - Classification: • Xi; R 36/38 • R 43 • N; R 51-53 •• oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]; oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14 - N° Id: 603-103-00-4 - N° CAS: 68609-97-2 - N° CE: 271-846-8 Conc. pds.(%): 30 < C <= 40 - Classification: • Xi; R 38 • R 43 •

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les yeux et la peau.
Risque(s) spécifique(s):	Dangereux pour l'environnement Le produit se polymérise lentement.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation:	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou bien utiliser un nettoyant reconnu.
Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Dangers particuliers / Risques spéciaux:	Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS EPOXY PART A RESINE

Version: 1

Date de la première édition: 06/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Méthode(s) de nettoyage Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

Stockage

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique: Sol imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage: Stocker conformément à
Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

Valeurs limites d'exposition

- Limite(s) d'exposition: Valeurs selon:
composant n°: 1 - V.L.E.C. = ppm - V.L.E.L. = ppm

Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile
- Protection de la peau: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: lunettes de sécurité

Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Autres informations Toutefois, il faut s'assurer d'une ventilation suffisante des lieux de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide visqueux
- Couleur: violet
- Odeur: insignifiante

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS EPOXY PART A RESINE

Version: 1

Date de la première édition: 06/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

- PH:	Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair:	>100°C
- Limites d'explosivité:	Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1):	>1,1 g/cm ³ +/- 0,2 g/cm ³
- Viscosité:	Non déterminé.
- Hydrosolubilité:	Insoluble dans l'eau.
- Liposolubilité:	Soluble dans: esters, cétones.
- Solubilité aux solvants:	soluble dans certains solvants spécifiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Condition(s) à éviter	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Polymérisation du produit.
Matière(s) à éviter	Eviter toute source d'ignition.
Matière(s) à éviter:	Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
Produit(s) de décomposition dangereux	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	A des hautes concentrations les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux et du nez.
Toxicité aiguë	
- Inhalation:	L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que: irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets nuisibles sur les reins, le foie et le système nerveux central.
- Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation
Sensibilisation:	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.
Autres informations	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Ecotoxicité / Effets sur l'environnement:	Peut être dangereux pour l'environnement.
Toxicité aquatique:	Peut entraîner des effets préjudiciables à long terme pour l'environnement aquatique.
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
Autres informations	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU	3082
Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS EPOXY PART A RESINE



Version: 1

Date de la première édition: 06/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

- classe de danger:	9
- nom d'envoi exact:	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement liquides NSA
- Groupe d'emballage:	III
IMDG (mer)	
- Nom d'expédition exact:	résine en solution
- Polluant marin:	MARINE POLLUTANT
- Groupe d'emballage:	III
OACI/IATA (air)	
- nom d'envoi exact:	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement liquides NSA
Voies fluviales (ADNR)	
- Groupe d'emballage:	III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:	Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
N° CE:	Non applicable.
Contient:	<ul style="list-style-type: none">• produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)• oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]; oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14
Symbole(s):	Xi - Irritant ; N - Dangereux pour l'environnement  
Phrase(s) R:	36/38 Irritant pour les yeux et la peau. 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S:	2 Conserver hors de la portée des enfants. 25 Éviter le contact avec les yeux. 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Autres informations	Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CEE.
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Utilisation de la substance/préparation	verniss de finition bi-composant
Restriction(s) d'emploi recommandée(s)	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Historique	
- Date de la première édition:	06/08/2003
- Version:	1
Réalisé par:	Sds

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS EPOXY PART B DURCISSEUR

Version: 1

Date de la première édition: 07/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	VERNIS EPOXY PART B DURCISSEUR
Utilisation de la substance/préparation	Durcisseur de vernis époxy bi composant
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	VERNIS EPOXY PART B DURCISSEUR
Composant(s) contribuant aux dangers:	<ul style="list-style-type: none">• 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine; isophoronediamine - N° Id: 612-067-00-9 - N° CAS: 2855-13-2 - N° CE: 220-666-8 Conc. pds.(%): 25 < C <= 30 - Classification: • Xn; R 21/22 • C; R 34 • R 43 • R 52-53 •• alcool benzylique - N° Id: 603-057-00-5 - N° CAS: 100-51-6 - N° CE: 202-859-9 Conc. pds.(%): 25 < C <= 30 - Classification: • Xn; R 20/22 •• nonylphénol [1]; 4-nonylphénol, ramifié [2] - N° Id: 601-053-00-8 - N° CAS: 84852-15-3 - N° CE: 284-325-5 Conc. pds.(%): 30 < C <= 40 - Classification: •Xn; R22•C; R34•N; R50-53•

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque des brûlures.
Risque(s) spécifique(s):	Attaque de nombreux métaux.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Inhalation:	Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire. Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
Ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée
Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun.
Méthode(s) spéciale(s):	éloigné les fûts
Dangers particuliers / Risques spéciaux:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe.
Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS EPOXY PART B DURCISSEUR

Version: 1

Date de la première édition: 07/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Précaution(s) individuelle(s)	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthode(s) de nettoyage	Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Petites quantités: Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Ne jamais ajouter l'eau au produit.
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.
- Mesure(s) d'ordre technique: Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.
L'équipement contaminé doit être lavé immédiatement à l'eau.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.
Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

Stockage

- Précaution(s): Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique: Sol imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage: Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: acides, hydrocarbures, métaux (aluminium, cuivre, zinc, métaux légers et alcalins, alliages de cuivre...), beaucoup de matières organiques.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:
 - acier inoxydable
 - acier protégé d'un revêtement
 - verre
- Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
- Valeurs limites d'exposition
 - Limite(s) d'exposition: Les valeurs limites d'exposition ont été déterminées par de nombreuses autorités. Vérifier les valeurs limites qui sont d'application dans votre cas.
- Contrôles de l'exposition
 - Protection respiratoire: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
 - Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile
 - Protection de la peau: tablier en caoutchouc, bottes.
 - Protection des yeux: Porter un appareil de protection des yeux/du visage
- Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Utiliser la ventilation adéquate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide
- Couleur: incolore
- Odeur: aminée

Informations importantes relatives à la

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS EPOXY PART B DURCISSEUR

Version: 1

Date de la première édition: 07/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: 10 environ
- Point / intervalle d'ébullition: Non applicable.
- Point d'éclair: >100 °C
- Limites d'explosivité: Non applicable.
- Densité relative (eau = 1): 1,0 +/- 0,2 g/cm³
- Viscosité: 70 mPaS
- Hydrosolubilité: Insoluble dans l'eau.
- Liposolubilité: Données non disponibles.
- Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Condition(s) à éviter: Stable en conditions normales.
- Matière(s) à éviter: Aucune sous utilisation normale.
- Matière(s) à éviter: Incompatible avec: acides, alcools, hydrocarbures, métaux alcalino-terreux, métaux légers et alcalins (aluminium, zinc, cuivre) ...
- Produit(s) de décomposition dangereux: Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë
 - Inhalation: irritation des muqueuses, corrosion des membranes muqueuses, symptôme de bronchite, oedème pulmonaire. Les symptômes de complications respiratoires (oedèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.
 - Contact avec la peau: irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite
 - Contact avec les yeux: irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux,
 - Ingestion: Les symptômes sont: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.
- Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Toxicité chronique: Pas disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Persistance et dégradabilité: Difficilement biodégradable.
- Ecotoxicité / Effets sur l'environnement: Peut être dangereux pour l'environnement. Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.
- Toxicité aquatique: Pollue fortement l'eau.
- Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Doit être neutralisé avant l'évacuation.
- Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
- Autres informations

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
- Numéro ONU: 2289
- Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)
 - classe de danger: 8

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VERNIS EPOXY PART B DURCISSEUR

Version: 1

Date de la première édition: 07/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

- nom d'envoi exact:	isophoronediamine
- Groupe d'emballage:	III
- Etiquettes ADR/RID:	8
IMDG (mer)	
- IMO classe:	8
- Polluant marin:	NON
OACI/IATA (air)	8
- nom d'envoi exact:	isophoronediamine
Voies fluviales (ADNR)	8
- Groupe d'emballage:	III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage:	Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
N° CE:	Non applicable.
Contient:	<ul style="list-style-type: none">• 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine; isophoronediamine• alcool benzylique• nonylphénol [1]; 4-nonylphénol, ramifié [2]
Symbole(s):	C - Corrosif



Phrase(s) R:	20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. 34 Provoque des brûlures. 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Phrase(s) S:	2 Conserver hors de la portée des enfants. 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). 59 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage. 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°: 67 / 548 / CEE et 91 / 155 / CEE.
Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Utilisation de la substance/préparation	Durcisseur de vernis époxy bi composant
Restriction(s) d'emploi recommandée(s)	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Historique	
- Date de la première édition:	07/08/2003
- Version:	1
Réalisé par:	Sds